

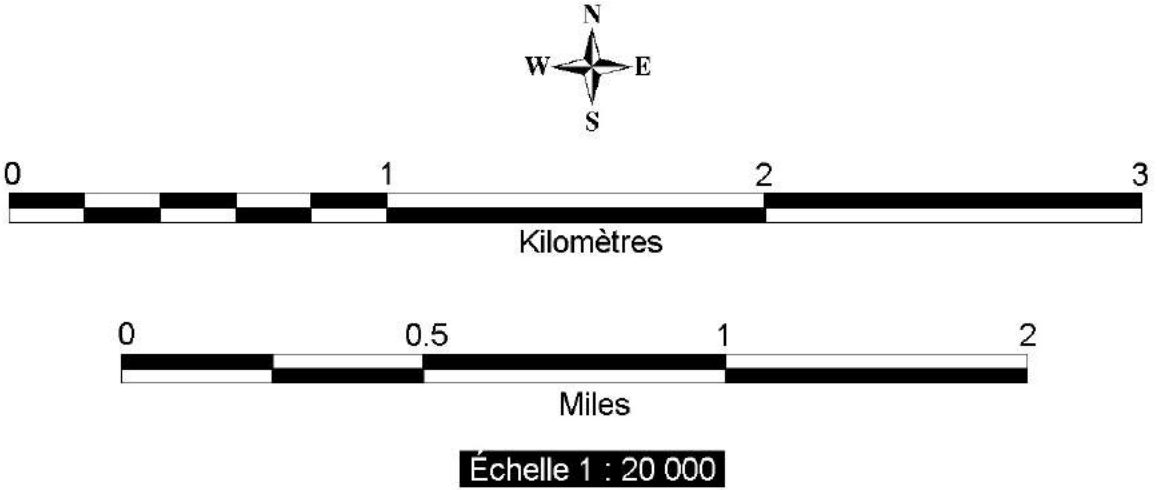


PLAN A-2
Plaines inondables 0-100 ans sur
le territoire de la
municipalité de Saint-Côme

LÉGENDE

- Agrandissement du bâtiment principal jusqu'à 67 m autorisé
- Zone inondable
- Embâcle connu
- Embâcle présumé

HYDROGRAPHIE	LIMITE MUNICIPALE
Cours d'eau	BÂTIMENTS
Cours d'eau intermittent	Bâtiment
Chute	Maison mobile
Rapide	INFRASTRUCTURES
Récif	Busse
Barrage	Parc de stationnement
Barrage de castor	Banc d'emprunt
Plaine inondée	Carrière
Milieu humide	Centre de ski alpin
RÉSEAU ROUTIER	Terrain de camping
Voie de communication en construction	Silo
Route régionale asphaltée	Quai
Route régionale non-asphaltée	Ligne de transport
Route collectrice asphaltée	Pylône
Route collectrice non-asphaltée	Remontée mécanique
Route locale asphaltée	Piste de course
Rue locale asphaltée	Réservoir de surface
Rue locale non-asphaltée	Armes
Chemin carrossable asphalté	TOPOGRAPHIE
Chemin carrossable non-asphalté	Dépôts fluviaux
Chemin non-carrossable	Courbe hypsométrique normale maitresse
Pont routier, passerelle	Courbe hypsométrique normale intermédiaire
Tunnel	Équidistance 10 mètres



Lyne Arbour, directrice générale et secrétaire-trésorière

2008-09-04

Règlement 110-2007:
Protection des rives du littoral et
des plaines inondables.

En vigueur le 23 mai 2006

Sources:
Base de données cartographiques du ministère des
Ressources naturelles du Québec.
MRC de Matawinie
Projection MTM (Nad 83, fuseau 8)



Réalisée par le service d'aménagement,
MRC de Matawinie